

**Texte de la brève communication présentée par
Monsieur François POPLIN
en préambule de la conférence ci-dessous**

Le 24 janvier 1609, qui était un samedi, à 6 h et demie du soir, Henry IV et son fils le dauphin, futur Louis XIII, dînent en leur palais du Louvre. Ce que je vous dis ici se trouve consigné dans le *Journal d'Héroard*, médecin attaché à la personne de l'enfant royal, alors dans sa neuvième année (né le 27 septembre 1601). Il enregistre tout, notamment pour ce qui est des repas, pendant plus de vingt ans, ce qui fait un livre de 3000 pages. Ce soir-là, le gamin a eu de la viande de la Reine, 8 asperges en salade, du veau bouilli (moelle), un aileron de chapon bouilli, 4 ris de veau, deux ailes de petit pigeon, "poulets rissolés de pain, le pain", un quartier de tarte à la crème avec sucre et eau rose, trois tranches de masepain, un peu de poire à la cloche, une oublie. "Il demande à boire : je luy demande duquel il aimoit le mieux : ou du vin Guerin ou de l'autre. Il répond *De l'autre (tre)*. C'estoit du vin d'Isancy. Beu, fort trempé, peu ; ça esté la premiere fois qu'il a commencé de boire du vin pour continuer". Et Héroard ajoute en marge, pour qu'on repère bien le passage : "Commence à boire du vin pour continuer".

Vous pouvez en tirer que Louis XIII a reçu son baptême du vin à l'Irancy, sous les yeux de son père Henri le Grand.

Le texte porte *Isancy* au lieu d'*Irancy*, et cela est confirmé par un second manuscrit de la Bibliothèque nationale de France. Cela montre simplement qu'Irancy avait encore à se faire mieux connaître ; et cela n'empêche que vous avez là un vrai document d'Histoire.

Dimanche prochain, 24 janvier 2016, ce sera l'anniversaire. À 18 h 30, vous pourrez, même sans vous regrouper à plusieurs, lever vos verres en une sorte de veillée d'armes avant la grande fête qui vous attend à la fin du mois - vous vous souviendrez : la Saint-Héroard, c'est une semaine avant la Saint-Vincent - et vous amènerez sous vos trognes un vin au parfum d'Histoire. Ici, tout est prêt. À ce moment-là, nous pourrons nous souvenir de cette phrase de de Gaulle apprise de mon père : "Notre verre n'est pas grand, mais nous trinquons à la ronde".

François POPLIN

*Directeur honoraire de l'UMR 7209 Archéozoologie, Archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements
Responsable du Séminaire d'Anthropozoologie
Muséum national d'Histoire naturelle*

*

**

**Lechiche et Parquin-Gauchery-Zagorowski (PGZ)
Les pratiques commerciales de deux ocriers de l'Auxerrois de 1870 à 1901
Monsieur Jean-Charles GUILLAUME**

À la suite de la publication de son premier ouvrage sur l'ocre en 1991, réédité en 1997, un certain nombre de personnes s'étaient manifestées et avaient apporté au conférencier des compléments d'information menant à de nouvelles études.

Ainsi le don récent de Monsieur Lechiche de lettres commerciales des années 1876 et 1880 à 1890 de la fabrique de Sauilly (d'inventaires au 31 décembre, de registres du personnel et de volumineux livres de

comptabilité, encore à exploiter) lui permirent de reprendre un travail sur les bases de pratiques commerciales entre Lechiche et PGZ.

Ils étaient unis par une association commerciale 25/75 pour la fourniture des ocres, les bénéfices et les charges. L'exploitation des mines se faisait en commun avec partage des commandes selon les possibilités de réponse à la demande. La marque de celui qui a reçu la commande y était apposée. Cette association était basée sur la grande qualité de leurs ocres au blutage très fin. Les associés s'interdisaient toute concurrence réciproque.

Jusqu'en 1881, les relations sont bonnes, malgré quelques tensions entre Lechiche d'origine rurale et Parquin urbain. Mais cette entente va être mise à l'épreuve de la crise, avec la fin de l'âge d'or des ocres imposée par le passage à l'exploitation souterraine et son coût très supérieur, la concurrence des ocres du Vaucluse et leur gros volume que l'arrivée du chemin de fer va permettre d'acheminer rapidement.

Par ailleurs, les ocres ordinaires suffisantes pour les papiers peints vont dominer les ventes et la Bourgogne perdra totalement les commandes internationales.

En 1892, une grande entente uniquement commerciale entre tous les ocriers permettra une reprise transitoire, mais les déficits perdurent. Ces lettres témoignent des discussions entre les associés et les tentatives de négociations et reproches réciproques de concurrence déloyale.

Certes la création de la Société des Ocres de France en janvier 1901 mettra en plan de nouvelles structures et une Direction Générale et administrative, avec l'atout de la diversité et de la qualité d'une complémentarité entre Bourgogne et Vaucluse. Cela aboutira à une réduction des coûts par l'abandon de certaines mines et de certains clients, permettant des gains de productivité et une poursuite de l'activité jusqu'en 1966.

Mais il est impossible de lutter contre la chimie allemande et les grosses usines de production américaine avec les ocres de Bourgogne, où aucune normalisation n'est possible compte tenu du mode artisanal et du savoir-faire requis pour l'exploitation.

Les volumes réduits les condamnaient à terme.

Résumé par Monique CARON